



COMITE DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON

Championnat Départemental de Tir de Précision

Règlement 2020



Les inscriptions se font par les présidents de Club aux responsables de districts comme pour les autres championnats, pour la 1^{ère} phase.

Les Frais d'inscription s'élèvent à 5 € par joueur. Il sera attribué une dotation de 3 € par joueur aux clubs organisateurs de chaque secteur.

Date limite d'inscription : 20 décembre 2019.

Ce championnat est organisé en trois phases :

1^{ère} phase : le district désigne un, deux ou trois clubs suivant la participation et l'utilisation d'un espace couvert. Les 8 meilleurs scores participeront à la 2^{ème} phase.

2^{ème} phase : Le district organise, lors des éliminatoires tête à tête, une nouvelle étape de tir de précision (2 passages)

3^{ème} phase : finale départementale qui verra participer les 16 meilleurs scores séniors masculins, de la 2^{ème} phase de tous les districts cumulés, des 8 meilleurs scores des féminines de la 1^{ère} phase. Pour les juniors masculins et féminins, ils seront directement qualifiés pour la finale départementale (3^{ème} phase).

PRÉQUALIFICATION AUX ÉLIMINATOIRES DE SECTEURS

Date : Entre le 20 janvier et le 03 mars 2020

Lieu : Clubs affiliés au CD 12

Responsable : Districts

C'est le secteur qui a la charge de l'organisation et du déroulement de l'épreuve. En fonction du nombre de joueurs participants plusieurs sessions sur plusieurs lieux pourront être organisées. Il sera nécessaire d'organiser une réunion entre responsables de secteurs, en début d'année, pour finaliser l'organisation.

Les modalités et le déroulement de l'épreuve de tir sont inscrits sur le règlement fédéral concernant le Tir de Précision.

Chaque joueur ou joueuse effectue deux passages consécutifs, le meilleur score sera conservé, en cas d'égalité le second score pourra servir à départager. En cas encore d'égalité c'est le nombre de 5 points lors du tir record qui sera prioritaire. Le joueur devra signer la feuille de match et, après, aucune contestation ne sera admise sur le décompte des points et sur la validité des boules tirées.

La présence de quatre personnes est nécessaire pour gérer ces ateliers de tir :

- Une personne pour noter les scores,
- Une personne pour surveiller la validité du tir au niveau du cercle,
- Une personne pour évaluer la réussite ou l'échec du tir (arbitre),
- Une personne qui installe l'atelier.

QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT

Date : 15 mars 2020 avec Éliminatoires Tête à tête

Lieu : Club organisateur des éliminatoires Tête à Tête, par les Districts

Responsable : Responsable de district

En seniors masculins, les 8 meilleurs de la 1^{ère} phase par secteur participent à cette compétition. Au niveau du département, les 16 meilleurs scores des six éliminatoires de secteurs participeront à la finale avec les mêmes modalités de départage que ci-dessus, en cas d'égalité.

FINALE DEPARTEMENTALE

Date : 08 mai 2020

Lieu : BELMONT/RANCE

Responsable : CD 12 FFPJP

DÉROULEMENT		
ÉPREUVES	SENIORS MASCULINS	SENIORS FÉMININS
Qualifiés :	Sont retenus les 16 meilleurs scores	Seront retenus les 8 meilleurs scores
Participants :	Les 16 joueurs qualifiés	Les 8 joueuses qualifiées
Classement :	L'ordre des 16 qualifiés masculins sera effectué suivant :	L'ordre des 8 qualifiées féminins sera effectué suivant :
	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre total de point- Le nombre de 5 points- Le nombre de 3 points	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre total de point- Le nombre de 5 points- Le nombre de 3 points
Finale : Rencontres en poules. Les poules seront constituées suivant le score (exemple : 1, 16, 11 et 7). 1/4, 1/2 et finales : tirage intégral en opposition, pour les seniors masculins. 1/2 et finales : tirage intégral en opposition pour les seniors féminines, juniors masculins et féminins.	Les Qualifiés seront classés de 1 à 16	Les Qualifiées seront classées de 1 à 8